



**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES
Séance du 25 février 2026**

Le vingt-cinq février deux mille vingt-six à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Monnières, s'est réuni sous la Présidence de Madame Françoise MÉNARD, adjointe aux affaires sociales.

Présents : Benoît Couteau, Sylvie CHATELLIER, Hélène Quéméré, Jean-Marc Peignen, Marie-Jeanne Bouet, Élisabeth Chéreau, Marie-Jeanne Caillé, Marie-Thé Laine, Jean-Yves Gauvrit, Françoise Ménard.

Absents excusés : Pascal Bouton, Richard Lopez, Servane Cheneau, Stéphane Entème, Sylvie Saget-Soulard,

Secrétaire de séance : Françoise MÉNARD

2026-02-25-004 – APPROBATION DU BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE 2026

Considérant l'article L.123-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles, les règles qui régissent la comptabilité des communes sont applicables aux centres communaux ou intercommunaux d'action sociale,

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2311-1 à L 2313-1 et l'article D6361-13 du Code Général des Collectivités Territoriales énonçant les modalités de reprise anticipée des résultats,

Il est proposé au conseil d'administration d'adopter le budget primitif 2026 du budget du CCAS comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

	Budget 2026	Commentaires
011 - Charges à caractère général	2 354,00 €	
60623 - Alimentation	200,00 €	Aide alimentaire urgente
6188 - Autres frais divers	500,00 €	Reliure registre délibérations depuis 2020
6232 - Fêtes et cérémonies	1 654,00 €	
012 - Charges de personnel et frais assimilés	160,00 €	
6451 - Cotisations à l'URSSAF	160,00 €	Cotisations pour les bénévoles
65 – Autres charges de gestion courante	3 279,25 €	
6562 -	2 993,40 €	Aides au sport et tout type d'aides
65733 -	286,00 €	Fonds de solidarité pour le logement

Total des dépenses réelles de fonctionnement	5 793,40 €
---	-------------------

023 – Virement à la section de fonctionnement	0 €
---	-----

Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice	5 793,40 €
---	-------------------



Recettes de fonctionnement

	Budget 2026	Commentaires
74741 - Subventions	3 058,75 €	1,25 € / habitant
7713 - Dons	100,00 €	Don
Total des recettes réelles de fonctionnement	3 158,75 €	
Total des recettes d'ordre	0,00 €	
TOTAL des recettes de fonctionnement de l'exercice	3 158,75 €	
002 - Excédent de fonctionnement reporté 2024	2 634,65 €	
TOTAL des recettes de fonctionnement	5 793,40 €	

Section d'investissement

Dépenses d'investissement

	Budget 2026	Commentaire
Total des dépenses réelles d'investissement	0,00 €	
Total des dépenses d'ordre	0,00 €	
TOTAL des dépenses d'investissement de l'exercice	0,00 €	
001 - Déficit d'investissement reporté 2024	483,23 €	
TOTAL des dépenses d'investissement	483,23 €	

Recettes d'investissement

	Budget 2026	Commentaire
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	483,23 €	Affectation du résultat obligatoire
Total des recettes réelles d'investissement	0,00 €	
Total des recettes d'ordre	0,00 €	
TOTAL des recettes réelles d'investissement de l'exercice = TOTAL des recettes d'investissement	483,23 €	



Après avoir délibéré, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :

APPROUVE à l'unanimité le budget 2026 du Centre Communal d'Action Sociale.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Registre certifié conforme,
La vice-présidente du CCAS,
Françoise MÉNARD

